



**Extrait du registre des délibérations
Comité Syndical du PETR Pays de Morlaix
Séance du Mercredi 31 août 2022**

SESSION ORDINAIRE

Date de la convocation :

24 août 2022

Nombre de Conseillers Communautaires :

En exercice : 16

Présents : 12

Votants : 12

Présidence de séance

Jean-Paul VERMOT

Secrétaire de séance

Solange CREIGNOU

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays de Morlaix, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Carantec, salle des mariages, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul VERMOT.

PRESENTS :

Morlaix communauté : Jean-Paul VERMOT, Christophe MICHEAU, Bernadette AUFFRET, Solange CREIGNOU, Nicole SEGALEN-HAMON, Anne-Catherine LUCAS, Guy PENNEC.

Communauté de communes du Pays Landivisiau :

Henri BILLON, Marie-Claire HÉNAFF, Robert BODIGUEL.

Haut-Léon communauté : Jacques EDERN, Bernard FLOCH.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSÉS :

Morlaix communauté : Julien KERGUILLEC

Communauté de communes du Pays Landivisiau :

Laurence CLAISSE

Haut-Léon communauté : Aline CHEVAUCHER, Gérard DANIELOU

Séance du Comité syndical du PETR Pays de Morlaix du 31 août 2022

OBJET	INSTITUTION DU GROUPE D'ACTION LOCALE PECHE ET AQUACULTURE PORTANT LE PROGRAMME FEAMPA 2021-2027 - CONVENTION RÉGION/GALPA
ACTE	CS-2022-05-N31
RAPPORTEUR (S)	MARIE-CLAIRE HENAFF

Le DLAL FEAMPA (Développement Local mené par les Acteurs Locaux – Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture) est un programme européen qui vise à promouvoir une économie bleue locale et favoriser les communautés de pêche et d'aquaculture.

Une enveloppe de 943 552€ a été attribuée au PETR Pays de Morlaix dans le cadre de l'appel à candidatures lancé par la Région Bretagne, pour porter un programme DLAL FEAMPA sur la période 2021-2027 en tant que Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture (GALPA). Une convention avec la Région Bretagne, en tant qu'Organisme Intermédiaire, encadre la mise en œuvre ce programme.

Le Président de la structure porteuse du GALPA Pays de Morlaix est responsable du portage juridique, administratif et financier du GALPA.

Il est proposé au Comité Syndical de :

- Reconnaître l'institution du GALPA Pays de Morlaix ;
- Accepter que le PETR Pays de Morlaix soit la structure porteuse du GALPA Pays de Morlaix, à l'échelle du Pays de Morlaix, désormais doté d'une enveloppe de 943 552€ pour la mise en œuvre du DLAL FEAMPA sur la période 2021-2027 ;
- Accepter que le Président de la structure porteuse soit le Président du GALPA ;
- Valider le projet de convention qui sera signée entre la structure porteuse du GALPA et la Région Bretagne ;
- Autoriser le Président à signer tous les actes juridiques, administratifs et financiers qui se rapportent au GALPA, dont la convention GALPA/Région ;
- Valider la stratégie et le programme d'actions DLAL FEAMPA ainsi que la maquette financière, la composition de la CML et la liste des communes constitutives du territoire du GALPA ;

Considérant les motifs exposés,

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Reconnaît l'institution du GALPA Pays de Morlaix ;
- Accepte que le PETR Pays de Morlaix soit la structure porteuse du GALPA Pays de Morlaix, à l'échelle du Pays de Morlaix, désormais doté d'une enveloppe de 943 552€ pour la mise en œuvre du DLAL FEAMPA sur la période 2021-2027 ;
- Accepte que le Président de la structure porteuse soit le Président du GALPA ;

- Valide le projet de convention qui sera signée entre la structure porteuse du GALPA et la Région Bretagne ;
- Autorise le Président à signer tous les actes juridiques, administratifs et financiers qui se rapportent au GALPA, dont la convention GALPA/Région ;
- Valide la stratégie et le programme d'actions DLAL FEAMPA ainsi que la maquette financière, la composition de la CML et la liste des communes constitutives du territoire du GALPA ;

Votants	12
Pour	12
Contre	00
Abstention	00

Fait à Morlaix, le 31 août 2022
Le Président,
Jean-Paul VERMOT



The image shows a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'JP Vermot', written over a circular stamp. The stamp contains the text 'Pays de Morlaix' in a stylized font, with a graphic element resembling a bird or a stylized 'V' above the text.